

[Ana Lutzky](#)

Ligne directe: 01 53 10 39 42

Dépêche n°16047

Paris, lundi 11 février 2013, 17:29:01

ISR : « Beaucoup de gérants de fonds ont une définition où l'on ne sait plus ce que l'ISR veut dire » (Marie-Laure Payen, Ethique et investissement)



Marie-Laure Payen, présidente d'Ethique et investissement © DR

« Beaucoup de gérants de fonds ont une définition où l'on ne sait plus ce que l'ISR veut dire », déclare mardi 29 janvier 2013 à AEF Développement durable Marie-Laure Payen, présidente de l'association Ethique et investissement, alors que le gouvernement a annoncé en septembre 2012 sa volonté de créer un label ISR (AEF n°[14829](#)). Marie-Laure Payen revient également pour AEF sur l'originalité de son association, créée à l'initiative d'économistes de congrégations religieuses, et sur les partenariats noués avec Meeschaert et Phitrust.

AEF : Quelle est l'origine d'Ethique et investissement ?

Marie-Laure Payen : C'est une association fondée voici près de 30 ans par des économistes des congrégations religieuses : celles-ci souhaitaient financer les retraites des congrégations à un moment où elles ont dû se regrouper et faire des cessions immobilières, les vocations étant moins fréquentes qu'autrefois. Leur préoccupation était de faire des choix éthiques à l'heure de placer cet argent, car les congrégations avaient de nombreux établissements dans les pays du Sud et constataient sur le terrain des comportements contraires à l'éthique de la part des entreprises implantées dans leurs pays.

L'association n'a pas de lien hiérarchique avec l'Église. Son orientation est catholique et chrétienne, et elle s'appuie sur la doctrine sociale de l'Église, mais elle ne rend pas compte à une autorité supérieure religieuse.

AEF : Outre l'association, qui n'est pas propriétaire de fonds, vous avez dès lors créé un fonds pour investir cet argent ?

Marie-Laure Payen : Effectivement. D'une part, Soeur Nicole Reille, économiste générale de la congrégation Notre Dame, a fondé l'association Ethique et Investissement en 1983 et a été sa présidente jusqu'en 2002. D'autre part, nous avons créé le premier fonds éthique français intitulé « Nouvelle stratégie 50 », en partenariat avec Meeschaert. Cette société lilloise de gestion dirigée par Luc Meeschaert a accepté de gérer ce qui était une originalité parmi les fonds de l'époque. Ses encours s'élèvent aujourd'hui à environ 10 millions d'euros. C'est un fonds commun de placement ouvert : tout le monde peut y investir, mais nous souhaitons conserver l'originalité de la présence des congrégations religieuses.

L'association est quant à elle un lieu de formation et de réflexion plus large, sachant que toutes les congrégations n'ont pas choisi d'investir dans le fonds « Nouvelle stratégie 50 ». L'ONG compte 100 adhérents dont le CFIE, le CCFD-Terre solidaire, Finansol, le FIR, le Secours catholique, Ethifinance, Proxinvest, Axa, BNP Paribas, le Crédit coopératif, la fondation Ethos ou encore Mirabaud et compagnie. Elle a pour but de faire vivre sa [charte](#) de l'investissement éthique, et d'organiser des conférences où dialoguent les parties prenantes. La prochaine aura lieu le 4 avril 2013 sur le thème de la RSE et du partage de la valeur.

AEF : Quels sont les critères éthiques de votre charte pour investir et comment les définissez-vous ?

Marie-Laure Payen : Nous avons défini 20 [critères](#), réactualisés en 2009, à l'issue d'une discussion avec des membres de la société civile, des philosophes, des chefs d'entreprise, des responsables des ressources humaines ou des relations sociales, des salariés, des cadres, des délégués syndicaux et des économistes. Ces 20 critères sont répartis en quatre piliers : « projet d'entreprise et gouvernance », « le développement humain et social », « l'entreprise et le codéveloppement international », et « l'entreprise et l'environnement ». Nous mettons l'accent sur le social et le codéveloppement, c'est une de nos spécificités.

Nous participons au nom de l'association au comité de gestion de Nouvelle stratégie 50 qui définit l'univers investissable. Un premier filtre d'exclusion (tabac, alcool, armement, jeu, pornographie) est appliqué sur le Stoxx Europe 600, puis une analyse sectorielle est réalisée, sur le principe du « best in class ». Meeschaert se base sur les évaluations d'entreprises de Vigeo, complétées par le point de vue d'ONG. Nous avons une réunion par mois sur un secteur, il nous faut donc trois ans pour balayer tout le portefeuille. Dans certains secteurs, nous ne prenons qu'une ou deux entreprises : c'est le cas dans le secteur pétrolier notamment, où nous faisons le choix d'en intégrer tout de même quelques-unes.

AEF : Quel poids avez-vous sur la politique des entreprises ?

Marie-Laure Payen : Notre objectif est d'améliorer le comportement des entreprises, or voter avec ses pieds, en sortant du capital d'une entreprise, n'est pas toujours très efficace. C'est pourquoi nous avons développé un autre partenariat depuis deux ans pour défendre l'engagement actionnarial, avec Phitrust. Nous sommes ainsi membres du comité technique d' Euro Active Investors, l'un des deux fonds que Phitrust gère activement, l'autre étant Proxy Active Investors. Euro Active Investors a pour univers de référence l'Eurostoxx 50, tandis que Proxy Active Investors se base sur le CAC 40. Tous deux utilisent un processus de gestion qui vise à surpondérer des sociétés qui ont une bonne gestion des enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et sont réactives aux initiatives d'amélioration des pratiques en cours proposées par Phitrust. Au cours du comité technique, des entreprises sont sélectionnées pour y investir. Un dialogue est alors entamé avec l'entreprise qui commence toujours par une lettre au conseil d'administration, peut durer plusieurs années et aller jusqu'à un dépôt de résolution en assemblée générale. Au sein d'Éthique et Investissement, nous soutenons les résolutions et les relayons auprès d'actionnaires minoritaires dans notre réseau.

Ce n'est pas très facile de pouvoir introduire les points sociaux, mais ce qui compte est d'établir le dialogue. Par ailleurs, l'échec sur le dépôt de résolution en assemblée générale de Total concernant les schistes bitumineux en 2011, certains investisseurs institutionnels s'étant retirés au dernier moment sous la pression de Total, montre bien que la muraille de Chine est bien mince à un certain niveau (AEF n°[9824](#)).

AEF : Que pensez-vous du projet gouvernemental d'un label ISR (AEF n°[14829](#)) ?

Marie-Laure Payen : Il existe un label Novethic, qui est davantage un label de moyen qu'autre chose [les critères du label sont liés au processus d'investissement et non à l'impact sur la politique environnementale ou sociale des entreprises financées]. Je ne sais pas ce que cherche de plus le gouvernement. Chaque gérant a sa méthodologie, sa philosophie : dans l'ISR, chez les fonds éthiques, il y a une notion de valeurs qui n'est pas commune à l'ensemble. Les initiatives se multiplient : un groupe de travail sur la définition de l'ISR existe au sein du FIR (Forum pour l'investissement responsable), un groupe de travail similaire a été créé au sein de l'AFG (Association française de gestion financière), et Amundi a également lancé un groupe de réflexion sur le sujet. Cela m'inquiète toujours un peu parce que beaucoup de gérants de fonds ont une définition où l'on ne sait plus ce que l'ISR veut dire.

- **Contact** : Éthique et Investissement, Murielle Hermelin, 01 45 49 84 41, murielle.hermelin@ethinvest.asso.fr